

Finances publiques I

ECTS : 6

Description du contenu de l'enseignement :

- Grands principes budgétaires - Prélèvements obligatoires et politique fiscale - Elaboration, adoption et exécution du budget de l'Etat, de la loi de finances et des lois de financement de la sécurité sociale - Politique budgétaire (équilibre, déficit, dette) + gestion publique issue de la LOLF - Finances locales. - Acquérir les fondamentaux des finances publiques françaises et européennes et préparer l'épreuve de finances publiques des grands concours de la fonction publique.

Compétence à acquérir :

- Méthodologie des questions à réponses courtes - Connaissances approfondies sur les finances publiques française et européenne.

Document susceptible de mise à jour - 02/04/2026

Université Paris Dauphine - PSL - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16